

# ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS

RESTRICTED

TBT/Notif.90.57

22 février 1990

## DOUANIERS ET LE COMMERCE

Distribution spéciale

Comité des obstacles techniques au commerce

### NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.4.

- |  |
|--|
| 1. Partie à l'Accord adressant la notification: <u>ETATS-UNIS</u>  |
| 2. Organisme responsable: Administration nationale pour la sécurité de la circulation routière (292)   |
| 3. Notification au titre de l'article 2.5.2 [X], 2.6.1 [], 7.3.2 [], 7.4.1 [], autres:   |
| 4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national): Véhicules de ramassage scolaire (SH 8703)   |
| 5. Intitulé: Normes fédérales de sécurité concernant les véhicules automobiles: dispositifs pour véhicules de ramassage scolaire destinés à assurer la sécurité des piétons (8 pages)  |
| 6. Teneur: Projet de nouvelle norme de sécurité en vertu de laquelle les véhicules de ramassage scolaire seraient équipés d'un bras sur lequel serait fixé un signal d'arrêt. Ce signal aurait une forme octogonale, le mot "STOP" y serait inscrit en lettres blanches sur fond rouge entouré d'une bordure blanche; et ce dispositif serait monté sur le côté gauche du véhicule. Le bras devrait se déployer automatiquement chaque fois que les lampes rouges de signalisation prescrites par la norme n° 108 s'allumeraient. En outre, la norme autoriserait les constructeurs à prévoir un dispositif permettant au conducteur de prendre manuellement le contrôle du mécanisme automatique. |
| 7. Objectif et justification: Sécurité   |
| 8. Documents pertinents: 55 Federal Register 3618, 2 février 1990; 49 CFR partie 571; sera publié dans le Federal Register après adoption  |
| 9. Dates projetées pour l'adoption et l'entrée en vigueur: 1er septembre 1991  |
| 10. Date limite pour la présentation des observations: 19 mars 1990  |
| 11. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [X] ou adresse d'un autre organisme:   |